

Outre les difficultés entourant la préparation du PLF 2025, « la vie continue » à Bercy

« Impôts, budget, gestion des entreprises : comment Bercy gère les affaires courantes », titre **Le Figaro**, qui rappelle que le calendrier de préparation du PLF 2025 est bousculé et que la Direction du budget a planché sur différentes options prêtes à l'emploi de loi de Finances, qui seraient adaptées à chaque sensibilité politique. « L'idée, c'est que le prochain ministre puisse décider très rapidement quand il arrive. Nous sommes déjà en retard sur le calendrier budgétaire », avance une source au sein du ministère. La Direction a reçu une visite de Bruno Le Maire, la semaine dernière. Le ministre s'est aussi rendu, lundi, à Bruxelles au conseil Ecofin, qui a acté le lancement de la procédure pour déficit excessif envers la France. Bruno Le Maire fera en revanche l'impasse sur la réunion du G20 au Brésil la semaine prochaine, une délégation du Trésor représentant le pays. Au-delà du Budget, tous les « gros dossiers », comme la réforme de simplification ou la PPE, ont été gelés. Pendant la période, les équipes du ministère tentent au mieux de répondre aux demandes des entreprises. Le quotidien évoque les projets de cession de Sanofi et Servier, qui devront obtenir un quitus du ministre de l'Economie – ce qui rentre dans le cadre des affaires courantes. « Nous n'hésiterons pas à enclencher la procédure IEF », assure-t-on au cabinet de Roland Lescure. Au-delà de ces cas sensibles, au ministère, « la vie continue », détaille Le Figaro, évoquant les activités de chaque direction (DGFIP, DGE, Ciri, AFT, DGCCRF). Mais même si la continuité de l'Etat est ainsi assurée, le sentiment est unanime à Bercy : cette situation ne saurait durer, au risque de pénaliser l'économie durablement. (Le Figaro, p.26)

« Budget 2025 : le grand vertige de Bercy », titre **Les Echos**, notant que si les équipes des ministres lèvent le pied, au ministère de l'Economie, tous les conseillers techniques sont mobilisés et s'arrachent les cheveux. En raison du calendrier du PLF 2025, il est probable que ce soit aux équipes de Bruno Le Maire et Thomas Cazenave de préparer la copie. Ce qui relève d'un sacré casse-tête en contexte de gouvernement d'affaires courantes. Il peut déposer un PLF a rappelé une note récente du SGG, mais le quotidien interroge : que peut-il mettre dans un tel texte qui ne soit pas de nature politique ? « Un budget est toujours un acte politique donc il n'y a pas de budget neutre », reconnaît-on au ministère de l'Economie. Rappelant les travaux engagés par Bruno Le Maire sur le prochain budget, laissant « la prochaine majorité prendre les décisions finales », Les Echos se demande s'il est toujours envisageable de tailler ainsi dans les dépenses pour un ministre censé s'abstenir de toute mesure politique. « C'est inédit et, à vrai dire, on n'en sait rien », reconnaît-on à Bercy, tout en précisant que « si un budget doit être présenté en affaires courantes, plus son ancre sera proche de nos engagements européens, plus d'une certaine manière il sera légitime. » La suite n'est pas plus engageante, poursuit le quotidien, qui détaille les modalités face à l'approbation incertaine du texte par une Assemblée tripartite et le débat des juristes en cas de « shutdown ». (Les Echos, p.3)